

## 8 Faits divers &amp; Justice

## Découverte macabre à Oyem

## Un jeune homme trouvé mort dans une cour d'école

Alexis NDONG SIMA

OYEM/GABON

LE corps sans vie d'un homme, d'une trentaine d'années, a été découvert, dernièrement, dans la cour de l'Ecole provinciale d'Oyem (EPO), située au quartier Adzougou, dans le deuxième arrondissement de la commune d'Oyem. Selon les témoignages recueillis sur place, la trouvaille est faite par une jeune dame de passage, aux environs de 6 heures, pour se rendre au marché. La dépouille est couchée sur le dos. Dans un premier



Photo : ANS

La foule de badauds autour de la dépouille sur lieu de sa découverte.

temps, la dame croit qu'il s'agit d'un ivrogne assommé par la fatigue. Elle a quand même le réflexe de s'approcher un peu plus du corps pour avoir le cœur

net. C'est alors que la réalité lui saute aux yeux: le corps couché n'est qu'un macchabée. C'est également elle qui saisit l'antenne de la Police



Photo : ANS

Les documents, dont une petite bible, trouvés à côté du macchabée.

d'investigations judiciaires (PJ) du Woleu-Ntem par la suite, pour l'informer. On rapporte que la victime, à vue d'oeil, avait les pieds croisés, du sang coulant

d'une blessure profonde au niveau de la cage thoracique, vraisemblablement provoquée par une arme blanche. A côté de la dépouille également, se trou-

vait une petite bible (nouveau testament), quelques demi-photos et une casquette de rappeur. Son pantalon était un peu descendu, comme si le défunt avait d'abord été fouillé. Autant d'indices, que les experts en criminologie ne manqueront probablement pas d'examiner avec beaucoup de minutie. Le disparu est un parfait inconnu du quartier, personne n'ayant reconnu l'avoir aperçu auparavant. Son corps a été acheminé vers une maison de pompes funèbres. En attendant, une enquête a été ouverte par la PJ pour tenter de faire toute la lumière sur cette affaire.

## Empoisonnement à Ndjolé

## Emery Mindoundou aurait bel et bien absorbé une substance

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

ARRETES le mercredi 2 septembre dernier par les gendarmes de la brigade de Ndjolé-centre, après les forts soupçons qui ont pesé sur eux au sujet de la mort de Emery Mindoundou, dans des conditions assez troubles (L'Union du 9 septembre 2015), Alain Mouélé, André Tsombé, Valentine Masiaka et Fernand Moukagni ont finalement été déférés, le mercredi 16 septembre, devant le parquet de Lambaréné. Ces quatre individus, tous Gabonais, ont ensuite été placés en détention pré-



Photo : Vibrian Assoko Ollomo

Les quatre mis en cause méditent sur leur sort à la maison d'arrêt de Lambaréné.

ventive à la maison d'arrêt du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, en attendant de comparaître devant un tribunal. Pour rappel, c'est à la faveur d'une cuite au domi-

cile d'un collègue dans la zone résidentielle de la société Bordamur, qu'Emery Mindoundou a été pris de malaises. Transporté de toute urgence au centre médical de Ndjolé, il ren-

dra l'âme peu de temps après, laissant apparaître des signes manifestes d'empoisonnement. Mais le jour de leur interpellation, les pandores n'ont hélas pas de preuve matérielle palpable pour étayer cette hypothèse. Aussi, sur accord du procureur de Lambaréné, vont-ils recourir à une prorogation de la garde à vue des com-

pagnons du défunt, en attendant notamment les résultats de l'autopsie qui devait être effectuée à Libreville. Malheureusement pour Alain Tsombé, le responsable de la maison dans laquelle les réjouissances ont eu lieu, les conclusions du médecin légiste sont sans appel. En effet, Emery Mindoundou a inélucta-

blement absorbé une substance ayant entraîné sa mort quelque temps après. « Il s'agit bel et bien d'un empoisonnement, mais la nature de la toxine utilisée n'a pas été mentionnée dans le rapport de l'expertise médicale », indique-t-on du côté de la direction des enquêtes de la brigade de Ndjolé-centre.

## Viol à Makokou

## Mba Ondo abuse d'une fillette de 6 ans

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

DECIDEMENT, Fulgence Mba Ondo, Gabonais âgé de 31 ans, domicilié au Pk 5, à Makokou, ne parvient pas à maîtriser ses pulsions sexuelles. Peu importe l'âge de l'être qu'il a en face de lui. En effet, le présumé délinquant sexuel a été interpellé, le mercredi 9 septembre dernier, par les agents de l'antenne de la Police d'investigations judiciaires (PJ) du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo, pour avoir abusé sexuellement de N. M. O., une fillette de 6 ans. Le procès-verbal de l'investigation diligentée par les fins limiers indique que les faits se seraient déroulés, le lundi 7 septembre dernier, à hauteur d'un petit cours d'eau. En effet, Mba Ondo, dont la demeure est voisine de celle de la famille de la victime, a pour habitude d'aller prendre son bain à la rivière située en contrebas des habitations. Ce jour-là, la petite N. M. O. et d'autres en-

fants de son âge sont en train de s'amuser dans la cour. Aussi, va-t-il tout bonnement l'extraire du groupe et l'entraîner avec lui au cours d'eau. C'est là-bas que le présumé violeur aurait accompli son acte immonde. Pire, il ira jusqu'à abandonner la victime sur place.

« Deux jours plus tard, la grand-mère de l'enfant s'est rapprochée de nos services pour nous informer de la situation. Aussi, avons-nous procédé à la mise aux arrêts du présumé violeur, le même jour, aux environs de 23 heures », renseigne l'enquêteur en chef. Conduit au poste de police, le 10 septembre, le mis en cause a tout de suite reconnu les faits. Comme pour s'attirer de la compassion, il fera toutefois entendre qu'il aurait agi sous l'emprise de l'alcool. De source médicale, cet acte ignoble qu'elle vient de subir, risque d'avoir une influence négative sur la croissance de la gamine, qui se trouve présentement en soins intensifs au centre hospitalier régional Omar



Photo : DR

Fulgence Mba Ondo attend actuellement son procès à la maison d'arrêt de Makokou.

Bongo Ondimba de Makokou. La gravité de son état a même conduit les médecins à lui placer une sonde, afin de l'alimenter artificiellement. Déféré devant le procureur du tribunal de première instance du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo, le vendredi 11 septembre dernier, le présumé violeur a été incarcéré à la maison d'arrêt de cette localité. De source judiciaire, le mis en cause risque gros, car il ne serait pas à son premier acte.

500 F TTC  
Ardaise Noire Plastique  
16x24cm  
(Ref. JP053)

690 F TTC  
Crayons de couleur  
boîte de 12  
(Ref. JP054)

90 F TTC  
Gomme Plastique Blanche  
Scolaire Animaux  
(Ref. ML025)

A partir de  
975 F TTC  
Fourre-Tout

A partir de  
7 400 F TTC  
Sac à Dos

1 350 F TTC  
Pack 121, papier Dessin  
CANSON 24x32cm 100gr  
(Ref. C012)

A partir de  
725 F TTC  
Garde

A partir de  
5 520 F TTC  
Besace

505 F TTC  
Compas à Canon + Crayon  
(Ref. JP004)

LBV : ☎ 01 76 04 90 - POG : ☎ 01 56 16 27  
MOANDA ☎ 01 66 24 32  
www.gabonmeca.com

**GABON MECA**  
LA SOLUTION BUREAU

Photos non contractuelles - Offre valable dans la limite des stocks disponibles